



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST

**DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE 2^{ème} CLASSE DE LA POLICE NATIONALE**

SPECIALITES:

- « Entretien, Logistique, accueil et gardiennage, agent polyvalent »
 - « Hébergement - restauration »

Date des entretiens avec le jury : Du 19 au 23 OCTOBRE 2015
Date limite d'inscription : 9 SEPTEMBRE 2015

A - SPECIALITES CHOISIES

Cochez la spécialité à laquelle vous vous inscrivez :

- et/ou
- spécialité « Hébergement-Restauration »
 - spécialité « Entretien, logistique, accueil et gardiennage, agent polyvalent »

Spécialité "Hébergement - Restauration"

NUMEROTEZ TOUS LES POSTES PAR ORDRE DE PREFERENCE DE 1 A 8

Localisation géographique du poste	Ordre de préférence
1 poste à la C.R.S. 23 de Charleville Mézières	
1 poste à la C.R.S. 30 de Châtel-Saint-Germain	
1 poste à la C.R.S. 33 de Reims	
1 poste à la C.R.S. 35 de Troyes	
1 poste à la C.R.S. 36 de Châtel-Saint-Germain	
1 poste à la C.R.S. 38 d'Illzach	
4 postes à la C.R.S. 40 de Dijon	
2 postes à la C.R.S. 43 de Châlon-sur-Saone	

Spécialité "Entretien, Logistique, accueil et gardiennage, agent polyvalent"

NUMEROTEZ TOUS LES POSTES PAR ORDRE DE PREFERENCE DE 1 A 2

Localisation géographique des postes	Ordre de préférence
1 poste à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Besançon Agent de maintenance et de manutention	
1 poste à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Bar-Le-Duc Agent de maintenance et de manutention	

Une fois rempli, ce dossier doit être transmis, par voie postale uniquement, avant la date limite de clôture des inscriptions, soit avant le 9 septembre 2015 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Est
Bureau du recrutement
B.P. N° 51064
57036 METZ CEDEX 01

Ne pas omettre de dater et signer la déclaration sur l'honneur après avoir écrit la mention "lu et approuvé".

B- ETAT CIVIL : Joindre une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité.

Monsieur Madame

Nom _____

Nom de Jeune Fille _____

Prénoms _____

Date de naissance : | | | | | | | | Commune : _____

Département
ou pays étranger : _____

Nationalité Française : oui non

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Autre (précisez)

Nombre d'enfants | | |

C- ADRESSE :

Indiquer l'adresse à laquelle toute correspondance (convocations, notification) doit vous parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le service du recrutement.

N° : _____ Rue : _____

Code postal : | | | | | | | | Localité : _____

☎ (Domicile) : _____ ☎ (Lieu de travail) : _____

Email (obligatoire) : _____

D - SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL

Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre :

- Soit une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (ex JAPD) qui suffit seul à justifier des obligations du service national. L'attestation de recensement n'a plus à être demandée. Les services de la direction du service national du ministère de la Défense ne délivrent ce certificat qu'aux personnes recensées.
- Soit une attestation provisoire de la participation à la JCD. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation. Elle comporte une date limite de validité au-delà de laquelle le certificat de participation à la JCD doit être exigé.
- Soit une attestation individuelle d'exemption.

Les personnes âgées de plus de 25 ans y compris celles nées avant le 1er janvier 1979 sont dispensées de leurs obligations de service national, et à ce titre, plus aucun justificatif n'est demandé aux intéressés (position confirmée par la direction du service national du Ministère de la Défense le 31/08/2009).

E- DIPLÔMES:

Mentionnez votre diplôme le plus élevé : _____

Joindre une copie du diplôme.

Vous pouvez également indiquer toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile concernant les études et formations que vous avez suivies :

F- PERMIS B :

Obtenu

En cours

AUTRES PERMIS OBTENUS : _____

Joindre une copie du permis de conduire.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et déclare avoir été averti que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de mon succès éventuel à ce concours.

Je reconnais, en outre, être informé qu'en application de l'article 5 de la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires, « nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :

- S'il ne possède pas la nationalité française
- S'il ne jouit pas de ses droits civiques
- Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions
- S'il ne se trouve pas en position régulière au regard du code du service national,
- S'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction

Je m'engage, en cas de succès, à fournir l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier de candidature. Le défaut de transmission sera considéré comme une renonciation à une nomination.

À _____, le _____

Date et signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT ET A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription au concours, dûment rempli et signé,
- Une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité,
- Une photocopie recto verso du permis de conduire,
- Une photocopie des diplômes,
- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'études ainsi que, la nature et la durée des formations suivies et éventuellement des emplois occupés,
- **Les copies des justificatifs d'emploi et de formation (certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation...).**

Pour les candidats (es) âgés (es) de moins de 25 ans :

- Soit une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (ex JAPD) qui suffit seul à justifier des obligations du service national. L'attestation de recensement n'a plus à être demandée. Les services de la direction du service national du ministère de la Défense ne délivrent ledit certificat qu'aux personnes recensées ;
- Soit une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (ex JAPD) qui suffit seul à justifier des obligations du service national. L'attestation de recensement n'a plus à être demandée. Les services de la direction du service national du ministère de la Défense ne délivrent ledit certificat qu'aux personnes recensées ;
- Soit une attestation individuelle d'exemption.

Les personnes âgées de plus de 25 ans y compris celles nées avant le 1er janvier 1979 sont dispensées de leurs obligations de service national, et à ce titre, plus aucun justificatif n'est demandé aux intéressés (position confirmée par la direction du service national du Ministère de la Défense le 31/08/2009).

- Une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur et libellé aux nom et adresse du candidat.